

Vendredi 8 avril 2022



78^e assemblée générale de l'ARPEA

0. Présences et adoption de l'ordre du jour

Représentée cette année par Julien Devanthéry, la Coprésidence souhaite la bienvenue à toutes les **personnes présentes** :

Bovey Isabelle, Bullinger Géraldine, Chevalier Matthieu, Christinet Nadia, Dakhel Nathalie, Devanthéry Julien, Faessler Jerome, Fracheboud Isaline, Golay Richard, Joerin Christophe, Magnollay Antoine, Margot Jonas, Marion Camille, Mayoraz Pascal, Michel Maurer, Müller Éline, Porret Christian, Posse Michael, Randin Christophe, Sengul Juranville Güner, Taroni Joëlle, Ticozzi Giancarlo, Tüscher Julien, Vecsernyés Zsolt, Wyssa Jean-Michel et Zürcher Dominique.

Jean-Michel Wyssa, syndic de la commune de Villeneuve et Julien Tüscher, vice-syndic et président de l'entreprise d'endiguement, prennent la parole et souhaitent la cordiale bienvenue aux participantes et participants de l'assemblée.

Constatant que l'assemblée générale a été convoquée conformément à l'article 15 des statuts et qu'elle est valablement constituée, la Présidence propose de traiter les points de l'ordre du jour avec la modification suivante : point «Rapport d'activité de l'arpeamag» au point 3 (après rapport d'activité général) plutôt qu'en point 5.

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021

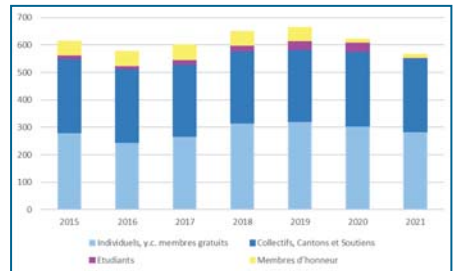
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2021 est paru dans l'arpeamag n° 287. Il a également été publié en ligne et envoyé aux membres de l'association dans les délais. Sa lecture n'est pas demandée, et il est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétaire général.

2. Rapport d'activité 2021

◆ Progression des membres

Cette année encore, on constate une stabilité du nombre de membres cotisants. Concernant les membres gratuits et étudiants, un gros travail de mise à jour a été entrepris. Nous comptons par exemple une trentaine de membres étudiants. Or, la plupart avaient terminé leurs études (ou dépassé l'âge limite), parfois depuis de nombreuses années.

Ce faisant, nous comptons moins de membres en nombre absolu. On peut toutefois se réjouir que désormais notre liste de membres est actualisée et composée uniquement de personnes réellement intéressées par l'association, et dont les données sont à jour.



◆ Séminaires

L'année 2021 fut une année particulièrement riche en séminaires, avec tout d'abord deux forums organisés en collaboration avec le GRESE et le VSA :

- Le traitement des eaux à l'heure du Big Data (initialement prévu en 2020) ;
- Émissions en micropolluants par l'industrie, les soins et l'artisanat.

En outre, un nouveau format de séminaire a vu le jour : les matinées de l'environnement. Ce format en ligne nous a permis d'assurer trois manifestations en automne, et ce malgré une période sanitaire incertaine :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Labels environnementaux pour les communes;
- Qualité de l'air dans les bâtiments scolaires et publics;
- Espèces invasives de nos lacs et rivières.

Concernant ce nouveau format de matinée en ligne, nous avons recueilli d'excellents retours sur la pertinence des interventions et la qualité de l'organisation. Les résultats financiers furent relativement neutres.

◆ Cours chauffage

Présidé par François Gretilat (membre du comité ARPEA), le cours chauffage permet d'obtenir le certificat ARPEA de contrôleur de combustion pour les chauffages au gaz et à mazout. Cette formation est importante, car elle permet d'optimiser le réseau des chauffages à mazout encore existant. Le certificat est délivré après la réussite de trois modules (7,5 jours de cours, deux examens).

Voici les statistiques d'inscription pour l'année 2021, avec une hausse d'inscriptions par rapport à l'an passé :

- **AT1 – Bases de la technique de combustion et de chauffage:** 22 candidats dont 18 réussis et 4 échecs;
- **MT1 – Bases des techniques de mesure des émissions de polluants atmosphériques:** 32 candidats dont 29 réussis et 3 échecs;
- **MT2 – Techniques de mesure selon les Recommandations pour le contrôle des effluents des installations de chauffage à huile «extra-légère» et à gaz:** 35 candidats dont 28 réussis et 6 échecs (+1 non présenté);
- **Projet:** Formation pour le contrôle des chauffages au bois de puissance inférieure à 70 kW.

Richard Golay annonce qu'il se tient à disposition de tout membre souhaitant des renseignements sur la thématique du chauffage.

◆ Cours FES

Jonas Margot présente le rapport d'activité 2021 du FES (Groupe romand pour la Formation des Exploitants de STEP). Il excuse par ailleurs Philippe Vioget, qui se trouve en ce jour à la remise des brevets fédéral du FES à Berne.

Le FES est une association composée d'ingénieur-e-s et d'exploitant-e-s coopté-e-s (i.e., élus par le comité du FES), du secteur privé et administrations représentant pour certains aussi l'ARPEA, le GRESE et la VSA. Sa mission est d'assurer la formation des exploitant-e-s de stations d'épuration. Ses activités consistent en la mise sur pied, l'organisation, la planification et la coordination des cours et des examens en la matière. Un cursus est donné sur des cycles de trois ans. Le prochain cycle se déroulera de 2022 à 2024. Il donne droit à un certificat FES (3 semaines de cours) ou un brevet fédéral d'exploitant de STEP (9 semaines de cours).

Le FES constate une difficulté à remplacer les membres du comité au vu de l'investissement important que cet engagement représente. Le Covid n'a également pas aidé en ce sens. 2021 devait marquer le début d'un cycle. Or, avec quelques 90 participant-e-s, cela n'a pas été possible au vu de la crise sanitaire.

Les activités du FES en 2021 se sont donc concentrées sur des tâches internes, avec une séance de comité, une assemblée générale et une mise au vert.

En termes de gestion de l'organisation, le FES a mis en place un cycle 2022-2024 comprenant un ensemble de missions et objectifs, une stratégie de renouvellement des membres ainsi que de représentation, de financement, de fonctionnement, de réseautage et de relation avec l'ARPEA, le GRESE, la VSA, les cantons, l'OFEV et le SEFRI.

Une mise à niveau de la formation a également été entreprise, avec l'intégration de l'état de la technique et la restructuration modulaire des CS. Une coordination est aussi en cours quant à la matière enseignée avec la VSA, selon la charte et directive. Le FES recherche également de nouveaux mandataires pour dispenser les cours et les travaux pratiques, ainsi que de nouveaux experts.

Le FES a également été actif au sein de la commission nationale SEFRI d'examen pour le brevet fédéral (SEFRI: Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation), avec notamment le renouvellement des questions d'examen et l'implémentation d'une banque de données de questions dans les trois langues nationales, et la mise sur pied et la conduite des examens 2021, avec 24 candidats romands et 3 tessinois, dont 18 réussites.

La remise des brevets s'est déroulée le 8 avril 2022 à Berne.

La coprésidence remercie Jonas Margot pour sa présentation, et salue le travail du FES ainsi que l'ensemble de son comité.

◆ Cours CAD

Le cours CAD est destiné aux exploitant-e-s de chauffages à distance. En 2021 a eu lieu la première édition, avec 9 participant-e-s. La qualité des cours et de l'organisation furent très bien évaluées par les participant-e-s.

◆ Partenariats

Signature d'un partenariat en octobre avec l'ASCAD pour réactiver les liens entre nos deux associations. Objectif principal: collaborer dans la diffusion et la valorisation de nos événements respectifs.

◆ Newsletter

Une newsletter a été mise en place sur un rythme d'un à deux envois par mois, avec pour objets principaux les activités de l'ARPEA, les publications de l'arpeamag, les activités d'organisations partenaires, ainsi que des offres d'emploi. On compte actuellement 546 abonné-e-s internes et 2652 externes.

◆ LinkedIn

Les activités de l'ARPEA ont été activement partagées sur LinkedIn. On compte actuellement quelque 750 abonné-e-s (le nombre a doublé en un an), avec une moyenne de quelque 3000 impressions par mois (clics, vues, partages, likes).

◆ Séminaires en REPLAY

Depuis l'automne passé, nos séminaires sont diffusés en ligne (en direct) et/ou enregistrés. Les slides et les vidéos sont ensuite publiées sur une plateforme, dont l'accès est protégé par mot de passe.

Ce mode replay permet aux personnes n'étant pas disponibles le jour J de suivre le séminaire en différé. De même, les personnes présentes peuvent voir et revoir les présentations selon leurs besoins.

À plus large échelle, cette offre de replay permet de mettre davantage en valeur nos séminaires, poursuivant ainsi la logique des articles publiés dans l'arpeamag.

Sur le site, une page a été conçue qui présente les séminaires disponibles à la demande, avec un formulaire d'inscription.

◆ Bourse emploi

La page emploi du site a été dynamisée et mise en valeur dans le menu principal du site (www.arpea.ch/emploi). En parallèle, un «package» a été mis en place qui comprend: une mise en ligne sur le site + un insert dans notre newsletter + un post LinkedIn. À noter que le rabais aux membres est passé de 20 à 30% pour cette prestation «3 en 1».

Cette offre répond à une demande réelle, et contribue au rayonnement de l'association, qui se profile ainsi comme une référence en termes de réseau professionnel dans les domaines d'activité liés à la protection de l'environnement en Suisse romande.

◆ Offre de stage

L'ARPEA propose une place de stage dans le cadre du programme d'insertion professionnelle BNF destiné aux jeunes diplômé-e-s des universités et HES. Ces stages sont d'une durée de 6 mois maximum. Le cas échéant, différentes tâches pourront être confiées à la personne. Un tel engagement permettra au Secrétaire général de confier certains dossiers pour lesquels nos ressources en temps ne sont actuellement pas suffisantes (exemple: catégorisation des articles parus dans l'arpeamag au cours des 5 dernières années).

3. Rapport d'activité de l'arpeamag

Michael Posse présente les activités de l'arpeamag pour l'année 2021. En raison de la pandémie et de l'annulation de certains séminaires, le numéro de printemps 2021 a été annulé. En contrepartie, un grand numéro de 80 pages a été publié en été.

Les trois numéros publiés furent les suivants :



La rédaction en profite pour saluer et remercier une fois de plus ses fidèles annonceurs, sans lesquels le magazine ne pourrait pas exister.

La Présidence remercie le travail et l'engagement de Michael Posse, qui a assumé ce mandat ad interim en plus de sa charge de Secrétaire général.

◆ Nouvelle rédactrice

Le Secrétaire général ne pouvant assumer le cahier des charges de la rédaction en plus du sien, déjà bien chargé, le comité de l'ARPEA a décidé de solliciter (sous mandat) une nouvelle rédactrice pour compléter ses forces: Eline Müller. Eline possède une licence en français et s'est formée en tant que conseillère en environnement (gestion de projet et communication). Elle possède une grande expérience en rédaction, édition, gestion de projet, administration, travail sur le terrain et réseaux sociaux. Elle a beaucoup travaillé dans le domaine des ONGs ainsi qu'auprès de syndicats paysans. La parole est donnée à Eline, qui se réjouit de collaborer avec le comité et l'ensemble des membres de l'association. Elle invite toute personne intéressée à rédiger un article, un éditorial ou autre à la contacter

à l'adresse redaction@arpea.ch. La Présidence lui souhaite une cordiale bienvenue!

4. Prix ARPEA 2022

Zsolt Vecsernyés présente le Prix ARPEA. Pour rappel, ce prix est destiné à des étudiant-e-s de différentes écoles (HES, Universités et EPF) et de différents niveaux (bachelor et master).

Au cours de cette année, le jury a eu le plaisir de récompenser deux étudiants, dont les travaux se sont intéressés, comme pour cette journée technique, à la Broye :

- **Mathias Héritier**: Restauration d'une installation de turbinage des eaux de la Broye sur le seuil de Promasens (travail de bachelor HEIA en génie civil).
- **Baptiste Menoud**: Restauration de la migration piscicole dans la Broye au seuil de Promasens (travail de bachelor HEIA en génie civil).

5. Projets 2022-2023

◆ Séminaire et formations continues

Pour les deux ans à venir, l'objectif est de maintenir un rythme de deux forums et deux matinées de l'environnement par an. De

même, les cours chauffage, FES et CAD seront organisés annuellement.

◆ **Système de gestion des membres 2.0 et réforme des cotisations collectives**

Un groupe de réflexion sur les cotisations a été formé afin de concevoir d'éventuelles évolutions futures, en particulier en ce qui concerne les cotisations collectives. En effet, actuellement, la cotisation (et les services fournis) est la même que l'organisation soit une petite commune, une ville, une entreprise employant 2 ou 350 personnes. Le groupe de réflexion propose, à terme, de tendre à un système de cotisations collectives différenciées en fonction de la taille de l'organisation. Cela pourrait par exemple prendre la forme suivante :

- Petites communes (- de 10'000 hab.) et entreprises (- de 50 EPT)
- Grandes communes (+ de 10'000 hab.) et entreprises (+ de 50 EPT)

Or, la mise en place d'une telle réforme serait difficilement soutenable avec le système de gestion actuelle, basé sur un simple fichier excel qui nécessite une manipulation manuelle pour chaque modification. Par conséquent, le groupe de réflexion propose de tendre à un système de gestion des membres « 2.0 » à travers lequel les adhésions, modifications et résiliations se feront de façon automatique et autonome (par exemple au sein d'un « espace membre » propre à chacun-e). À noter que ce futur « espace membre » pourra également contenir d'autres fonctionnalités pour nos membres, comme la consultation du mag en entier ou par article, la gestion des abonnements à la newsletter ou les différentes adresses (facturation, livraison du mag, etc.).

Le comité propose de se concentrer cette année sur la mise en place d'un nouveau système de gestion des membres, et de valider une adaptation chiffrée des cotisations à l'AG 2023. L'entrée en vigueur de ces nouvelles cotisations se ferait alors en janvier 2024.

◆ **Arpeamag : nouvelle rédactrice et mise en œuvre de la nouvelle ligne éditoriale**

Création et systématisation de nouvelles rubriques : Actualité, Culture, Transition écologique, Reportage sur le terrain, Femmes et environnement. L'objectif est de reprendre

pleinement aux attentes de nos différents publics cibles (public/privé, cantons, régions et domaines d'activité).

◆ **Nouveaux partenariats et rapprochement avec les cantons**

Nous sommes actuellement en discussion avec d'autres organisations et associations pour la mise en place d'éventuels nouveaux partenariats de coopération et/ou de diffusion.

◆ **Organisation interne**

Pour rappel, la structure organisationnelle de l'ARPEA est actuellement composée des organes suivants :

Comité : 28 membres

Coprésidence : Nadia Christinet et Julien Devanthéry

Secrétaire général (SG) : Michael Posse

Rédaction : Eline Müller

Bureau : coprésidence + trésorerie + 2 membres comité + SG

Comité de rédaction : 1 coprésidente + 3 membres comité + SG + rédactrice

Jury prix ARPEA : 4 membres comité

Groupes de travail (GT) :

• **GT CAD**

• **GT ponctuels** liés à des projets spécifiques ou à l'organisation de séminaires

La présidence remercie toutes les personnes impliquées au sein du comité et des différents groupes de travail.

6. Rapport d'activité du responsable des finances

◆ **Rapport des comptes 2021**

Quelques changements ont été entrepris. Premièrement, le for juridique de l'ARPEA a été définitivement installé à Neuchâtel, avec un transfert de nos comptes à la BCN. Ce travail a été réalisé par notre comptable, Pascale Sausser. Le processus de facturation a également été simplifié afin de gagner en efficacité. Les résultats financiers 2021 et le budget 2022 sont les suivants :

	Budget 2021	Resultat 2021	Budget 2022
Recettes			
Cotisations			
Cours chauffage et CAD			
Forums & Webinaires			
Sponsors forums			
Subventions, livres sponsors, dons	CHF 120 637,00	CHF 106 275,95	CHF 111 940,00
Dépenses ARPEAMAG			
Honoraires rédaction, Frais rédaction			
Impression bulletin et envoi			
Annonces, ventes bulletin	CHF 35 050,00	CHF 14 233,15	CHF 33 400,00
Dépenses Comptabilité			
Etablissement salaire, facturation, comptabilité générale, bilan	CHF 4 500,00	CHF 6 460,00	CHF 4 500,00
Dépenses personnel			
Salaire et charges sociales			
Indemnisation home office	CHF 46 900,00	CHF 49 802,15	CHF 57 300,00
Frais généraux			
Forums & WEB, Divers (revues etc.)			
Marketing et publicité			
Prix ARPEA	CHF 10 050,00	CHF 550,00	CHF 4 850,00
Frais administratifs			
Téléphone, internet, informatique, envois			
Fournitures de bureau,			
Comité, groupes de travail			
Cadeaux intervenants, cadeaux divers			
Frais de déplacements			
Assurances	CHF 8 060,00	CHF 7 127,80	CHF 7 430,00
Frais / Produits financiers			
Intérêts, taxes, frais financiers			
Amortissements (CAD & ligne graphique)			
Pertes sur débiteurs	CHF 14 200,00	CHF 15 672,55	CHF 15 180,00
Marge nette / Résultat	CHF 1 877,00	CHF 12 430,30	-CHF 10 720,00

Les comptes actuels sont en bonne santé, et la poursuite des activités de l'association devra se poursuivre selon les objectifs.

Le comité demande pourquoi le futur investissement lié à la mise en place d'un système de gestion des membres 2.0 n'est pas prévu dans le budget 2022. Le trésorier répond que nous n'avons pas encore de devis chiffré pour cette dépense. Cependant, cela ne nous empêchera pas de mobiliser des ressources le cas échéant, l'association disposant de réserves suffisantes pour cela.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Le vérificateur des comptes, Monsieur Richard Golay, prend la parole pour lire le rapport des vérificateurs des comptes ARPEA 2021 :

«Monsieur le coprésident, Mesdames, Messieurs, conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée générale 2021 de l'ARPEA, je certifie avoir vérifié, en date du 30 mars 2022 et en présence de Pascale Sauser, comptable et de Christian Porret, trésorier, les comptes sur la base des documents qui m'ont été présentés et des réponses données à mes diverses questions.

J'ai contrôlé le bilan de clôture, les comptes d'exploitation avec les relevés correspondants et vérifié les créanciers et débiteurs, ceci par échantillonnage. L'exercice 2021 se solde par un bénéfice de CHF 12'430,30. Le capital au 1 janvier 2022 est de CHF 113'559,85.

Je tiens à remercier notre mandataire Madame Pascale Sauser, comptable ainsi que notre trésorier Christian Porret pour la tenue des comptes de l'ARPEA 2021. Je propose à l'Assem-

blée générale de donner décharge au comité en acceptant les comptes 2021 et de me relever de mon mandat.»

8. Approbation des rapports, des comptes et décharge

L'Assemblée accepte à l'unanimité le rapport d'activité.

L'Assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2021.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le budget 2022.

La Présidence remercie l'Assemblée pour sa confiance.

9. Nomination des vérificateur·trice·s de comptes

Les personnes suivantes se proposent :

- Vérificateurs des comptes: Richard Golay et Mathieu Chevalier.
- Suppléante: Camille Marion.

L'Assemblée accepte à l'unanimité Monsieur Golay, Monsieur Chevalier et Madame Marion pour la vérification des comptes. La Présidence les remercie pour leur contribution.

10. Nomination des nouvelles et nouveaux membres du comité

Deux personnes se présentent pour rejoindre le comité :

Christophe Randin est biologiste et s'intéresse depuis une vingtaine d'années à l'impact des changements climatiques sur la végétation. Il dirige le Jardin botanique Flore Alpe et sa Fondation Aubert (communication en environnement, monitoring, préservation des ressources) et est chargé de cours à l'Université de Lausanne. Il se réjouit d'engager des réflexions communes avec le comité et les membres de l'ARPEA.

Nathalie Dakhel est pédologue et biologiste. Elle a longtemps travaillé à Changins comme collaboratrice scientifique en sciences du sol et environnement. Aujourd'hui, elle travaille à l'association professionnelle AGRIDEA, où elle se charge de vulgarisation scientifique et d'accompagnement (sol, eau, air), notamment auprès des

communes. Elle s'engage dans un premier temps pour une année au sein de l'ARPEA.

L'assemblée accepte à l'unanimité les candidatures de Christophe Randin et de Nathalie Dakhel, et la Présidence leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

◆ Démissions

Au sein du comité, trois démissions ont eu cours à la fin de l'année 2021: Daniela Fontana, Marc Lambert et Matthieu Raeis, que la Présidence remercie encore une fois pour leur engagement au sein de l'association.

11. Divers et propositions individuelles

Christophe Joerin informe l'assemblée qu'un projet de cartographie des sols, qui devrait être financé par les cantons et la Confédération, va être prochainement mis en place et qu'il existe un besoin en matière de formation sur le sujet. Nathalie Dakhel confirme qu'il s'agit d'une question sensible, le financement étant un sujet parfois tabou. Il y a peu de pédologues qui s'engagent sur des chantiers. Ces cartographies sont faites par des petits bureaux dont l'engagement en la matière est mal rémunéré. Cela implique que des plus grands bureaux hésitent à s'investir dans ce domaine. La pédologie n'ayant pas recours à des techniques nécessairement très «innovantes» (il s'agit d'observations et de sciences naturelles), elle a perdu du poids dans les hautes écoles. En outre, il s'agit de formations coûteuses, car elles impliquent des travaux et recherches en petits groupes. Geraldine Bringen ajoute qu'un CAS en cartographie existe actuellement, mais que ce dernier est très coûteux et prend beaucoup de temps. Le centre de compétence suisse, en place depuis 3 ans, réfléchit aussi à cette formation. Il y a donc des choses à mettre en place en matière de formation.

Güner félicite Nadia et Julien pour leur première année à la présidence de l'ARPEA !

◆ Clôture de l'assemblée

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traités et la parole n'étant plus demandée, la Présidence clôt l'assemblée générale. Julien remercie toutes les personnes présentes. La séance est levée.

Compte rendu de la journée technique de l'ARPEA

C'est dans le village de Villeneuve, dans la Broye fribourgeoise, que les membres de l'ARPEA se sont retrouvés le 8 avril dernier. La bonne humeur était au menu de cette 78^e assemblée générale, qui fut suivie de présentations passionnantes et d'une visite du site de renaturation de la Broye qui n'aura pas manqué de piquer notre curiosité. Retour sur cette journée rythmée par la richesse des échanges et la joie de réunir à nouveau le comité et les membres de l'association.



Quelques membres du comité avec Eline Müller (au centre), nouvelle rédactrice. Photo: Giancarlo Ticozzi.

Une journée humide, mais néanmoins joyeuse

Le 8 avril, les membres de l'ARPEA étaient invité-e-s à participer à la 78^e assemblée générale de l'association. Celle-ci a été organisée par notre co-président M. Julien Devanthéry dans le canton de Fribourg, selon la tradition du tournus entre les régions. Dans le cadre de ses engagements professionnels, M. Devanthéry avait par ailleurs été impliqué dans les intenses travaux

de revitalisation de la Broye sur ce tronçon. Notre co-président était donc tout désigné pour faciliter l'ensemble de la journée, de la plus formelle approbation des comptes à la plus aventureuse visite guidée des berges renaturées, en bottes de pêcheur pour l'occasion. Car la pluie était au rendez-vous! Une météo qui n'aura en rien entamé le moral des participant-e-s, dont la curiosité et l'enthousiasme étaient au beau fixe.

L'ARPEA remercie M. Devanthéry pour l'organisation de cette belle journée, ainsi que



Verre de l'amitié et gâteau de Vully ont suivi l'assemblée.

la commune de Surpierre pour son chaleureux accueil à l'auberge communale. Le syndic M. Jean-Michel Wyssa et le vice-syndic M. Julien Tüscher, qui ont participé à l'ensemble de cette journée, nous ont également fait le plaisir de présenter le contexte broyard et le projet de revitalisation dans leur commune. Nous remercions encore les intervenants et intervenantes pour leurs intéressantes allocutions sur la problématique de l'eau et l'état de la revitalisation aux niveaux national, cantonal et local.

Autour de la revitalisation des cours d'eau

Une fois l'assemblée formelle terminée, **M. Antoine Magnollay**, collaborateur scientifique à la section Protection contre les crues (OFEV) et membre du comité de l'ARPEA, a ouvert la marche des présentations sur la revitalisation des rivières. À l'échelle de la Suisse, il s'agit d'une thématique qui devrait transformer profondément nos paysages d'ici à la fin du siècle. La Confédération a en effet pour objectif de revitaliser un quart des 16'000 km de cours d'eau, soit 4'000 kilomètres qui devraient être rendus à la nature, ceci sur une période de 80 ans. La tâche est colossale, car il s'agira de rétablir les fonctions naturelles des eaux superficielles qui sont présentement

endiguées, canalisées, enterrées ou corrigées d'une manière ou d'une autre.

Ces objectifs ont été fixés lors de la révision de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEeau) en 2011, et la Confédération y consacre quelques 40 millions par année, en participant jusqu'à hauteur de 80% aux budgets pour les projets de revitalisations. Ces chiffres concernent également d'autres types de travaux liés notamment aux lacs, à la connectivité longitudinale (permettant aux espèces animales de se déplacer entre l'amont et l'aval) et au charriage, mais ces



Antoine Magnollay (OFEV-ARPEA), Julien Devanthery (CSD-ARPEA) et Jean-Michel Wyssa (Commune de Surpierre).

trois types de projets concernent moins d'un quart de l'ensemble des revitalisations. Malheureusement, l'objectif est loin d'être atteint. Alors que 50 km devraient être revitalisés en moyenne chaque année, seulement 160 km – soit 18 km/an – ont été renaturés entre 2011 et 2019. Et M. Magnollay de conclure en rappelant que « compte tenu des défis liés aux changements climatiques – qui ont des retombées toujours plus fortes sur les eaux suisses – il est nécessaire d'accélérer le programme de revitalisation. Il faut que tous les acteurs impliqués s'attellent à identifier et supprimer autant que possible les obstacles rencontrés, en vue de favoriser la mise en œuvre des projets. »

La parole a ainsi été cédée à **M. Christophe Joerin**, chef du Service de l'environnement (SEN) du canton de Fribourg. Les projets de revitalisation restent en effet du ressort des cantons, qui sont tenus d'établir tous les 12 ans des plans stratégiques sur 20 ans. La présentation du chef de service a suscité l'intérêt du public non seulement grâce aux mesures concrètes présentées, mais aussi car il a su pointer avec humour quelques écueils de fond qui peuvent freiner la mise en œuvre

des projets. L'eau est traitée actuellement de façon sectorielle et locale. La gestion des eaux souterraines de celle des eaux superficielles sont séparées, et on compte peu d'interactions entre les acteurs et actrices d'une même région qui s'occupent des différents domaines liés à cette ressource. « Définir les bassins versants prend déjà beaucoup de temps, car au-delà des frontières hydrauliques se dressent également des barrières politiques, logistiques ou financières. Il s'agit donc de décloisonner pour mieux travailler ensemble, » a-t-il déclaré avant d'enchaîner sur la présentation du Plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE). Celui-ci compte 138 mesures réparties en douze points, dont certains touchent à la revitalisation des 2'300 km de cours d'eau qui ont été identifiés comme fortement aménagés. L'ensemble de cette stratégie peut être consultée sur le site de l'État de Fribourg.

Une portion de Broye rendue à la nature

Avant d'aborder l'exemple de la Commune de Surpierre, nous avons eu l'occasion d'écouter d'autres personnes impliquées sur les



Sur les berges de la Broye. Photo : Giancarlo Ticozzi.

questions d'eau dans la Broye, tant fribourgeoise que vaudoise. Ainsi, la présentation de **M. Joël Terrier**, agriculteur à Grange-Marnand, a permis d'aborder une autre question importante ici : celle de l'irrigation des terres agricoles. M. Terrier est membre du comité de pilotage d'ArroBroye, un projet de large envergure qui a pour objectif de protéger la Broye et ses affluents en remplaçant les nombreux pompages en rivière par une prise d'eau unique dans le lac de Neuchâtel. Ceci permettra de maintenir la production d'aliments dans la région et d'inciter à une utilisation plus efficiente de l'eau, tout en favorisant la préservation des ressources naturelles ainsi que la renaturation des cours d'eau.

Une initiative positivement accueillie par **Mme Audrey Friedli**, venue présenter l'association Broye Source de Vie (BSDV), qu'elle préside par ailleurs. Cette association surveille et tente d'améliorer différents paramètres liés aux eaux de la région, comme la population piscicole, la température de l'eau, la biodiversité ou encore l'irrigation. Cependant, son objectif premier est la revitalisation de la Broye, de Moudon à Salavaux. Forte de plusieurs centaines de membres, Broye Source de Vie est active auprès des communes, des services cantonaux, des bailleurs de fonds et du grand public, en particulier les jeunes. L'association s'est donc révélée être une interlocutrice de taille pour la mise en œuvre du projet de renaturation des « Îles de Surpierre ». En tout, quelque 564'000 francs ont été récoltés qui ont permis de payer les premières études et factures pour lancer ce projet.

M. Tüscher s'est alors coiffé de sa deuxième casquette de président de l'entreprise d'endiguement pour exprimer sa reconnaissance et rappeler que ce montant représentait pas loin de 20% du projet total. Celui-ci court sur 3 km, et compte une quinzaine de mesures sur la Broye comme sur ses affluents. L'objectif : initier une dynamique en laissant la rivière travailler au fil des crues et revitaliser la forêt, d'ailleurs reconnue comme une zone alluviale d'intérêt national. Avant

de nous emmener sur les berges renaturées, **M. Devanthéry** a rapidement évoqué les travaux de défrichage et de génie civil effectués sur le site pour redonner à la rivière son cours sinueux d'origine. Ceux-ci devraient permettre, sur le long terme, de protéger certaines espèces animales comme la rainette verte, le martin-pêcheur, le pic épeichette et bien sûr différents poissons. Une fois sur le terrain, nous avons aussi appris que malgré le défrichage ponctuel, le retour des castors allait être facilité, notamment grâce à la création de plusieurs petits ruisseaux dans la forêt voisine aux rives fribourgeoises. Et qui sait, peut-être même que le nouveau sentier didactique, baptisé « Boris le castor », encouragera le retour de cette espèce et de bien d'autres !

Pour plus d'informations :

Office Fédéral de l'Environnement :
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/office/divisions-sections/division-prevention-des-dangers/section-protection-contre-les-crues.html>

Canton de Fribourg :
<https://www.fr.ch/dime/actualites/le-conseil-detat-adopte-le-plan-sectoriel-de-la-gestion-des-eaux>

ArroBroye :
<https://www.aqua-via.ch/fr/irrigation-agricole>

Broye Source de Vie :
<https://www.broye-source-de-vie.ch/>

Plateforme renaturation :
<https://plattform-renaturierung.ch/fr>

Vers le rapport de l'OFEV « État de la mise en œuvre des revitalisations - Bilan intermédiaire pour la période de 2011 à 2019 » :

